



POST TELEGRAPHES 672

TRAVAUX PUBLICS			
Reçu 10 SEP. 1973			
PP		111	
11		2	1
111		3	2
12		4	
13		5	

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur la commune de Veyrier

du 5 septembre 1973

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la nécessité d'attribuer une dénomination exacte à la route cantonale no 61 reliant la route de Veyrier à la route du Pas-de-l'Echelle ;

vu le préavis du cadastre ;

vu le préavis des Archives d'Etat ;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 2 avril 1968,

A R R E T E

Il est donné le nom de :

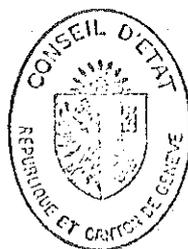
CV. 22985

Route du Stand-de-Veyrier à l'artère reliant la route de Veyrier à la route du Pas-de-l'Echelle. ✓

Cette dénomination entre immédiatement en vigueur.

Communiqué à :

Travaux 4 ex.
Police 2 ex.
Intérieur 2 ex.
Cadastre 1 ex.
sautier 2 ex.



Certifié conforme,
Le chancelier d'Etat :

Halland